

**Christian FRANQUEVILLE**  
Député des Vosges

**Conseil départemental de la Haute-Marne**  
**M. le Président Bruno SIDO**  
**Hôtel du département**  
**CS 62127**  
**1 rue du Commandant-Hugueny**  
**52905 CHAUMONT Cedex 9**

Bulgnéville, le **31 AOUT 2016**

Nos réf. : 22/09/2015/DS/CF/VF

 Monsieur le Président,

J'ai été sollicité par les élus de Senaide, située dans la 4<sup>ème</sup> circonscription des Vosges à moins d'une dizaine de kilomètres de Bourbonne-les-Bains, au sujet de la couverture numérique de la commune, et plus particulièrement des possibilités permettant d'améliorer significativement la qualité du service internet pour les habitants.

Ceux-ci se voient proposer, par l'intermédiaire du Plan numérique du Conseil départemental des Vosges, une aide forfaitaire de 200€ par foyer à l'installation d'un kit satellite, support de réception d'internet. Or, cette solution est très onéreuse et techniquement peu satisfaisante pour les usagers, particuliers comme entreprises.

Parce que nous ne pouvons accepter une discrimination numérique subie par les habitants des communes rurales, les élus de Senaide ont fait des démarches auprès de l'opérateur Infosat afin d'étudier les possibilités techniques d'amélioration de la qualité de la réception internet afin de s'inscrire, autant que faire ce peu, dans la fourchette des normes de débit observées au niveau national.

Or, il se trouve que l'opérateur a récemment adressé un devis à la commune de Senaide, dont vous trouverez une copie sous ce pli, pour une opération de montée en débit via le raccordement au réseau haut débit du département de la Haute-Marne au niveau du pylône de Fresnes-sur-Apance, situé à quelques kilomètres de Senaide. Le coût de ce raccordement est estimé à 24 850 € HT (29 820 € TTC). Avec 130 foyers potentiels sur la commune, le coût par ménage serait d'environ 230 €, ce qui en fait une solution tout à fait compétitive, compte-tenu de la qualité de la connexion annoncée et du coût élevé d'équipement du kit satellitaire, que subventionne, par défaut, le département des Vosges.

.../...

Cette hypothèse de raccordement reste néanmoins suspendue à l'accord du département de la Haute-Marne, c'est pourquoi je me fais dans ce courrier le porte-parole des élus du secteur de Senaide afin de solliciter un accord de principe entre la commune vosgienne, le Conseil départemental des Vosges et le Conseil départemental haut-marnais pour qu'elle puisse accéder au pylône de Fresnes-sur-Apance, village situé à proximité de Senaide.

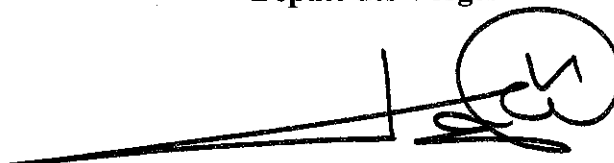
Cependant, une autre solution plus performante peut également être envisagée, à savoir : raccorder la commune au réseau de fibre optique déployé là aussi sur votre département, en l'occurrence sur le secteur de Bourbonne-les-Bains, réseau dont le point d'accès le plus proche serait distant de seulement 4 kilomètres de Senaide. Dans cette optique, les élus souhaitent connaître la suite que vous pourriez réserver à cette hypothèse ainsi que le coût financier qui s'appliquerait le cas échéant, en lien avec le ou les opérateur(s) privés fournisseurs de la fibre optique.

Cette solution technologique d'avenir mériterait à mon sens une attention particulière, eu égard à la faible distance avec cette ville thermale qui a été, et reste à ce jour le centre économique de la plupart des habitants de ce village. Enfin, l'investissement public, qui serait consacré à bon escient, s'inscrirait en synergie avec le département de la Haute-Marne démontrant ainsi concrètement le rôle positif et novateur dans la mise en œuvre de la récente réorganisation territoriale dans ce domaine.

Restant à votre disposition sur ce dossier et vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs. *et très cordiaux.*

**Christian FRANQUEVILLE**  
Député des Vosges

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a vertical line and a circular flourish containing the letters 'CF'.

*Pièce jointe :*

*- Devis de la Société INFOSAT adressé à la commune de SENAIDE*